



UNIVERSITÉ DE NANTES

PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITÉ

SÉANCE DU MERCREDI 16 OCTOBRE 2020

PV N° 428

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE EN
ASSEMBLEE PLENIERE DU 16 OCTOBRE 2020

Le Conseil d'Administration de l'Université s'est réuni à l'INSPÉ de Nantes – site de Launay Violette sous la présidence Mme Carine BERNAULT, Présidente de l'Université. Siégeaient à ses côtés Mme Laurianne SCHLAEPPI, Directrice générale des services et Monsieur Dominique AVERTY, premier vice-président Ressources humaines et financières, dialogue social

ETAIENT PRESENTS A L'OUVERTURE DE LA SEANCE : 23 MEMBRES

BARON Marie-Hélène	BIATSS	Bibliothèque Universitaire
BASTIANELLI François	B	IUT Nantes/Fleuriaye
BERTHON Christophe	A	UFR Sciences et Techniques
BEZAULT Jérémy	BIATSS	UFR FLCE
BONNEL Audrey	ETU. T	UFR Droit et Sciences politiques
BOUDIC Goulven	B	UFR Droit et Sciences politiques
BROCHARD Cyrille	BIATSS	UFR Sciences et Techniques
BUTEAUD Jean-Baptiste	BIATSS	UFR Droit et Sciences politiques
CARPY Sabrina	B	UFR Sciences et Techniques
CLAUTOUR Hugo	ETU. S	UFR Sciences pharmaceutiques et biologiques
CORREARD Nicolas	B	UFR Lettres et Langage
DAVID Marie	B	INSPE
DELALEU Frédéric	Pers. Ext.	INSERM
DELMAS Corinne	A	UFR Sociologie
DUPRE Thierry	Pers. Ext.	Lycée CARCOUET
GOULLET Antoine	A	Polytech Nantes
HOUEL Stéphanie	Pers. Ext.	Région des Pays de Loire
JOLLIET Pascale	A	UFR Médecine et Techniques médicales
LIGNEREUX Yann	A	UFR Histoire
LOUARN Guy	A	Polytech Nantes
PENISSON Stéphanie	BIATSS	INSPE Siège académique
SAMI Taklit	B	UFR Sciences et Techniques

AVAIENT DONNE PROCURATION : 10 MEMBRES

BEDOUT Nolwenn	ETU. T	UFR STAPS
BEN HAMAD Tahar	ETU. T	IUT Saint Nazaire
DANIELI Chiara	Pers. Ext.	Groupe Bouhyer
DRONNEAU Céline	BIATSS	Pôle LLSHS
MAHÉ Lydie	Pers. Ext.	CARENE
PONTIER NURIT Laure	A	UFR Droit et Sciences politiques
ROUSSEL Fabrice	Pers. Ext.	Nantes Métropole
STOYANOV Hélène	B	INSPE Angers
TOSTIVINT Xavier	Pers. Ext.	Beeling Formation
TUCHAIS Catherine	Pers. Ext.	FSU Loire-Atlantique

ETAIENT ABSENT A L'OUVERTURE : 2 MEMBRES

LE MOAL Emma ETU. T UFR Médecine et Techniques médicales
 NEAU Emilie ETU. T UFR Sciences et Techniques

MEMBRES EN EXERCICE	PRESENTS A L'OUVERTURE	PROCURATIONS	EXCUSES	ARRIVES EN COURS
35	23	10	2	0

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

ANEX Sophie Cabinet
 BEZAULT Valérie Cellule d'Appui aux Affaires Institutionnelles
 BOUSQUET Emmanuelle Vice-présidente déléguée Culture
 BRANCHEREAU Hervé Directeur des Affaires financières
 BRIOLET Baptiste Directeur des Affaires juridiques
 DEFOIS Serge Directeur de Cabinet
 DELADALLE Aurore Vice-présidente déléguée Transformation pédagogique
 DRENO Brigitte Vice-présidente déléguée Culture scientifique et technique
 DURAND Christelle Rectorat de Nantes
 FOUCHER Karine Vice-présidente déléguée Orientation et Insertion
 GASTINEAU Jérôme Directeur de Cabinet adjoint
 GRASSET Olivier Vice-président Recherche et Science ouverte
 GUEVEL Arnaud Vice-Président Formation et Ressources éducatives libres
 HAQUIN Hervé I-site NExT
 JACQUEMIN Frédéric Vice-président- Innovation et Partenariats
 KEROUANTON Jean-Louis Vice-Président Immobilier
 LE SAËC Sarah Responsable de la Cellule d'Appui aux Affaires Institutionnelles
 MADEC-GUILLOT Théo Vice-président étudiant
 MORERE Julie Vice-présidente Vie de campus et solidarités
 MOUHOUD Malik Directeur Général Adjoint des Services - Performance et Investissements
 PERON Marc Directeur de la Communication
 THURIES Olivier Agent comptable

Ordre du jour du conseil d'administration du 16 octobre 2020

1. Approbation du plan d'actions NExT2

Début de séance à 8h00.

LA PRESIDENTE souhaite faire un point sur la situation sanitaire. Le nombre des cas positifs a été diffusé hier comme convenu, et sera actualisé une fois par semaine. Les indications actuelles laissent à penser que la métropole, voire plus, pourrait prochainement passer en zone d'alerte renforcée, sans plus de précisions à ce stade. Un travail est mené, y compris avec les directeurs de composantes. Arnaud GUEVEL, les rencontre tout à l'heure pour évoquer le sujet et se préparer à un éventuel basculement en zone d'alerte et s'assurer que l'université soit en capacité de le faire, dès que ce sera nécessaire, en espérant le plus tard possible, afin de poursuivre les enseignements dans les conditions qui sont les nôtres.

LA PRESIDENTE fait également un point rapide sur la situation financière de l'établissement, par rapport aux discussions de la semaine dernière et annonce que le sujet a été abordé hier avec le recteur dans le cadre du dialogue stratégique et de gestion et qu'une demande de rendez-vous a été faite au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche auprès de la DGESIP. Un rendez-vous devrait être organisé dans les prochains jours ou prochaines semaines.

Mme SAMI intervient pour demander si, dans le cas où nous passerions en zone d'alerte renforcé, où en était l'achat des ordinateurs pour les étudiants en difficultés. Certains étudiants interpellent encore les enseignants à ce sujet, ce qui laisse à penser que rien n'a encore été débloqué alors que les cours vont bientôt reprendre.

M. MOUHOUD répond que la campagne de collecte des étudiants qui se sont manifestés s'est arrêtée hier. Il y a déjà 1800 demandes, soit d'aide financière pour l'achat d'un ordinateur ou d'aide pour la connexion internet. Une première commission s'est réunie hier et il a été estimé qu'au vu du nombre des demandes, cela va être très long à traiter mais d'ici deux à trois semaines, les premières aides financières vont être traitées.

Point 1 - Approbation du plan d'actions NExT 2 :

LA PRESIDENTE donne la parole à Arnaud LECLERC pour un bilan de cette première séquence et du travail effectué par la mission démocratie universitaire ces dernières semaines.

M. LECLERC informe l'assemblée que le travail de la mission démocratie universitaire visait à opérer une consultation de l'ensemble des instances élues ainsi que des conférences des directeurs de composantes et de laboratoires de recherche. Cela fait plus de 210 responsables au sein de l'université qui ont pu s'exprimer, apporter des amendements et soulever des points de vigilance, notamment sur la question des statuts de Nantes Université. A ce stade, l'enjeu était de fournir un choix éclairé en s'appuyant sur un large éventail de visions, d'arguments, de contre-arguments étant attendu que l'approche n'est pas quantitative, mais plutôt de regarder l'ensemble des arguments des uns et des autres et ou des objections éventuelles. Sur l'ensemble des 4 catégories d'acteurs à l'intérieur de l'Université, si l'on prend le champ des responsables, il y a ceux qui sont enthousiastes à ce projet, ceux qui ont des interrogations, ceux qui ont des doutes et ceux qui ont des peurs, souvent ancrées sur tel ou tel point du projet. La première consultation permet de faire ressortir des points saillants. Elle souligne en premier le grand nombre de demandes d'information des responsables. L'essentiel des questions sont des questions et précisions demandées, comme le projet Triton, le projet EUniWell, sur lesquels il y a eu beaucoup de demandes mais aussi sur le projet de Nantes Université lui-même. Cela indique qu'il y a une

importante pédagogie du projet à faire dans les semaines à venir qui doit être un préalable à une mise en débat collective.

Concernant les amendements et les points de vigilance, il ressort qu'il y a là aussi des points de convergence très forts entre toutes les assemblées. Pour exemple, une demande majeure sur la question de la place des SHS dans ces projets. L'interrogation a été récurrente, portée par les responsables SHS, bien entendu, mais aussi portée par des responsables de Sciences et de Santé. A l'arrière-plan, il est constaté quelque chose qui plane sur l'idée d'un potentiel déséquilibre de l'établissement à terme, ou encore, exprimé d'une autre manière, sur la question d'un traitement inégal entre les pôles ou entre les pans de l'Université. Autre point très convergent, toutes les assemblées ont relevé que le projet NExT 2 était substantiellement différent de NExT1 et en particulier, a été salué le repositionnement en terme de valeur du projet, avec des interrogations sur la déclinaison opérationnelle de telle ou telle valeur, par exemple comment l'égalité femme/homme sera mise en œuvre d'une manière opérationnelle ou sur l'idée d'un établissement éco-responsable. Il relève énormément de questions sur la manière dont seront désignés les responsables de pôles, comment seront composés les conseils de pôles et quels seront leur rôles et même s'il s'agit d'un sujet qui concerne plus Nantes Université que NExT, il y a manifestement matière à approfondir et délibérer. Une interrogation récurrente concerne la place des personnels et étudiants dans les instances, en particulier dans le conseil d'administration. Quels seraient les chiffres de la présence de l'un et l'autre. Un point, exprimé de manière plus forte par les membres du CHSCT et du CTE, concerne la peur sur le risque d'une charge supplémentaire pour les personnels qui sont déjà soumis à une pression très lourde du quotidien. Tous ces exemples sont des points convergents, mais il existe également des points très divergents sur ce dossier, il en relève deux à titre d'exemples qui lui paraissent emblématiques. Une divergence très forte entre les responsables sur l'appréciation des composantes et en particulier le triptyque pôle/composante/laboratoire. Pour les uns, les composantes sont l'instance qui opère déjà l'articulation enseignement/recherche et ceux-là demandent à ce que ce soit écrit et réaffirmé. Pour d'autres, c'est l'inverse, les composantes ne font pas l'articulation et certaines ont d'ailleurs dit ne l'avoir jamais fait. Ce qui induit une lecture très différente des pôles. Ceux qui considèrent que les composantes font cette articulation disent que les pôles ne serviront à rien, si ce n'est à avaler les composantes, et les autres disent que les pôles sont enfin une opportunité de faire une articulation recherche/enseignement différente. Il y a un désaccord fort à traiter rapidement. Le second exemple concerne les graduates school qui ont fait l'objet de variations assez clivées. Pour certains, ces graduates school et graduates programmes sont une opportunité pour opérer un meilleur adossement de la recherche à la formation et pour d'autres c'est la naissance d'une formation élitiste privilégiée qui va mécaniquement dévaluer les autres formations classiques de Master ou Doctorat. Sa dernière remarque, plus personnelle, c'est que certaines choses n'ont pas été débattues, et pour lui c'est une grande surprise. En particulier sur la question de « que souhaitons nous faire à l'horizon de 10 ou 15 ans avec nos nouveaux partenaires ? ». C'est peut-être parce que c'est une question de l'ordre de Nantes Université plus que de NExT.

LA PRESIDENTE annonce que le plan d'action qui sera soumis au suffrage du conseil d'administration, permet plusieurs choses. Il permet de réaffirmer l'ambition qui fonde le projet Nouvelle Université, mais il permet aussi de souligner le caractère fédérateur du projet sur le territoire et pour le territoire. Il permet également au projet de s'inscrire dans le défi du monde contemporain. Elle pense par exemple à la crise sanitaire, la crise environnementale, les enjeux autour des transitions qui ont été soulignés au moment des discussions qui ont permis à l'Université de se positionner comme actrice de ces changements qui s'opèrent. Ce plan d'actions nous permet d'affirmer clairement la volonté de faciliter d'avantage l'accès de tous aux connaissances, grâce à la science ouverte et aux ressources éducatives libres. Il renforce la place des LLSHS grâce à des propositions d'amendement, elle remercie d'ailleurs les collègues qui dans une démarche constructive ont fait des

propositions. Il permet de rappeler le rôle fondamental des composantes, des laboratoires de recherche, qui sont les socles sur lesquels les pôles vont se construire et dont les compétences ne sont pas remises en cause par la création des pôles. Ce plan permettra aussi de poser des valeurs fortes qui fondent le service public, un établissement démocratique, un établissement éco responsable, inclusif, garantissant la liberté académique avec une attention permanente, affirmée, aux conditions d'étude et de travail. Ce qui se joue à travers ce vote, c'est la possibilité pour l'établissement et pour tous les établissements du projet, de bénéficier des fonds de l'Isite pour porter des projets académiques, novateurs, structurants en matière de formation, de recherche, d'innovation, ainsi que pour nos relations internationales. Ces fonds permettront également de créer une nouvelle université, forte de liens repensés ,renforcés, avec les écoles, les organismes de recherche, le CHU, l'IRT Jules Verne et reposant sur un fonctionnement lui aussi repensé, moins centralisé et fondé sur un principe de confiance, dans les acteurs, les composantes et dans les laboratoires. Collectivement , c'est une opportunité de créer un établissement en s'appuyant sur un label d'excellence et sa conviction c'est que nous ne pouvons pas laisser passer cette opportunité.

Mme BARON a de nombreux points d'inquiétudes qui ne sont toujours pas levés et qui rejoignent ceux de l'intersyndicale, la gouvernance, la complexité de l'organisation proposée, l'usage immodéré de l'anglais, la place des SHS. La liste Ensemble ne voit pas comment ces financements vers des champs disciplinaires limités avec ces modifications structurelles très lourdes peuvent vraiment améliorer les conditions de travail, la vie des personnels, ni les conditions d'accueil des usagers. Elle n'a pas vu beaucoup de mentions sur le renforcement nécessaire des équipes BIATSS avec des personnels titulaires. On parle de personnels d'excellence mais on ne parle pas des BIATSS. Il est beaucoup question de réorganisation, sans moyens humains. Par exemple, dans ce projet qui est complexe, il faudra des élections dans les pôles, la masse salariale reviendrait au niveau des pôles, cela fait beaucoup de dossiers très lourds pour les collègues qui sont déjà à la peine.

De plus, n'apparaît pas les coûts de ces réflexions et de ces réorganisations depuis cinq ans. Il a été question de 210 personnes en réunion c'est énorme, tous ces GT, toutes ces réunions, tous ces cabinets de conseils, tous ces logos , combien cela a-t-il coûté ? Ne serait-ce pas une des dérives du financement par projet. Avant d'avoir le financement, on doit beaucoup dépenser. Donc depuis plus de dix ans, après l'UNAM, l'UBL, nous construisons NExT 2 et Nantes Université. Elle sait bien que ce sont des incitations du ministère mais les analyses des difficultés et des manques dans les précédentes organisations ont-elles été faites pour conduire ce nouveau projet dans lequel nous retrouvons une partie des mêmes ambitions qui sont légitimes et qui sont les nôtres. Depuis dix ans, cette politique du gouvernement pour elle, ressemble beaucoup à la politique des shadoks, plus cela rate, plus cela a des chances de marcher.

Pour toutes ces raisons, ces inquiétudes, ces doutes, que les explications n'ont pas levés, les élus BIATSS de la liste Ensemble voteront « non » pour ce projet.

LA PRESIDENTE précise que s'agissant des renforcements des équipes par des titulaires, il n'en est pas question dans le plan d'action car ce n'est pas l'objet de NExT. C'est un enjeu évident pour l'établissement, elle est bien d'accord mais ce n'est pas cela qui se joue ici. C'est le principe, tant que l'université ne sera pas pérennisée Isite, c'est la logique, que l'on soit d'accord ou pas, de ce type de dispositif. Sur le coût des réflexions, elle assume le coût de la démocratie, elle assume avoir mobilisé toutes les instances ces dernières semaines pour en débattre, même si cela a un coût pour l'établissement. Compte tenu des enjeux attachés au projet, cela lui paraît absolument indispensable. S'agissant du rapprochement avec l'UNAM, l'UBL, qui est habituel, il y a des différences de fonds. Pour l'UBL, et l'UNAM, la loi obligeait à s'engager dans ce type de projet, ici la décision appartient au conseil d'administration de créer ou pas une nouvelle université et de s'engager dans ce projet

d'Isite ou pas. Les enjeux ne sont pas les mêmes. Pour elle, il y a une réelle chance que cela marche, une chance pour le territoire. Elle souligne juste le fait que d'avoir l'opportunité de repenser le lien université/école, c'est quelque chose d'historique. Cette distinction l'a toujours interrogée. Il existe une possibilité de réfléchir collectivement à la manière de la faire évoluer et, pour elle, c'est une chance et est convaincue que c'est un des enjeux du projet qui dépasse largement la seule ville de Nantes, le seul territoire, c'est un enjeu national qui s'oppose à nous. La proposition qu'elle fait à tous est de s'en emparer.

M. LOUARN échange sur la feuille de route proposée par la Présidente qui définit le projet d'établissement pour les années à venir et qui s'appuie sur trois leviers, le label Isite, les financements associés pour NExT et la transformation organisationnelle et juridique de notre université. Le 1^{er} juillet, il s'est exprimé devant les administrateurs et sa position vis-à-vis du label d'excellence Isite n'a pas changée. Ce label est une chance pour nous tous, il fait rentrer l'université de Nantes, parmi les 15 plus grandes universités de France. Notre connaissance met en lumière principalement, la santé et la technologie mais c'est toute l'université, nos agents, nos villes, notre région, ses habitants, qui en bénéficieront. S'agissant des financements NExT possibles grâce au label Isite, il regrette le fléchage trop grossier des axes de financement vers des axes de recherche particuliers et il craint de créer une université à 2, voire 3 vitesses. Personne ici ne peut nier que notre établissement a besoin de cet argent pour poursuivre son développement et garder sa place dans les grandes universités françaises. La recherche coûte chère, en particulier dans le domaine de la santé ou des sciences. Les microscopes, les spectromètres coûtent des dizaines, voire des centaines de milliers d'euros. Qui pourra nous aider à les financer si nous refusons l'aide de l'Etat. Refuser, c'est prendre le risque de perdre la confiance et le soutien des collectivités locales et des grands organismes de recherche. Il regrette aussi que les supports humains soient uniquement des postes de contractuels. Par contre, refuser aujourd'hui cette aide ne nous donnera pas plus de postes de titulaires, plus de ressources, et c'est engager notre établissement dans un ralentissement progressif de notre activité en recherche, ce qui n'est pas souhaitable. Concernant la transformation juridique et organisationnelle de notre établissement, comme un certain nombre de ses collègues syndiqués ou non, il ne lui trouve pas de sens. Pourquoi est-il indispensable de se transformer pour mieux collaborer ensuite ? Il est favorable au rapprochement des établissements sur la place nantaise, nazairienne et yonnaise, surtout maintenant que la position de l'Ecole Centrale est clarifiée, alors pourquoi est-il utile de rajouter une couche administrative alors que l'université souffre déjà d'un manque de personnels à tous les étages ? En quoi, construire une structure en silo permettra de faire mieux circuler les informations, l'argent d'un pôle vers l'autre. En quoi, ajouter une couche va accélérer les prises de décisions et en quoi seront-elles plus justes ? Cette transformation va coûter cher, des moyens humains et mobiliser du personnel qui manque déjà tellement. Aujourd'hui il n'est pas favorable à cette réorganisation et c'est la principale raison qui l'amène à s'abstenir lors du vote à venir. Il a été très sensible au position des collectivités locales, des personnalités extérieures et des grands organismes de recherche. Leur avis a beaucoup joué dans sa décision. Ils ont pris position en faveur du projet et son vote en tient compte.

LA PRESIDENTE le remercie pour le soutien qu'il apporte à l'Isite, sans trahir son propos, quand il a souligné tout ce qui en découle, tous les avantages qui en résultent pour l'établissement. Par contre, elle ne partage pas son analyse de dire que les pôles sont des couches supplémentaires, dès lors qu'il n'y a pas de doublon dans la prise de décision, dès lors que ce sont des décisions qui aujourd'hui sont prises au niveau de l'établissement et qui demain seront prises au niveau des pôles. C'est un mode de décision différent, toutefois elle respecte la manière dont il voit les choses. Elle souligne que sans Nantes Université, il n'y a pas d'Isite. C'est très clair.

M. BASTIANELLI pense que l'apport financier va faire du bien aux finances de l'établissement, mais pour cela il faut quitter le statut d'Université pour celui d'établissement expérimental. Ce statut représente la perte d'un cadre qui protège d'un certain nombre de dérives qui l'inquiètent et qu'il ne souhaite pas voir venir, concernant la gouvernance, le statut des personnels, et à terme les étudiants. Ce changement qui est demandé, engage sur du très long terme et pour lui c'est l'ouverture d'une porte d'un champ des possibles qui ne lui semble pas souhaitable. Clairement le prix à payer est trop élevé, d'autant que c'est une bouffée d'air financière à court terme. Une fois qu'elle sera consommée, que ferons-nous ? Faudra-t-il à nouveau répondre à un projet qui demande de renoncer à nos valeurs ? Il n'est pas d'accord.

LA PRESIDENTE rappelle que Nantes Université sera un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel comme l'est l'Université de Nantes. Les dérogations possibles auprès de l'éducation sont limitées et elles signifient bien que le code de l'éducation reste applicable et elles ne portent en aucun cas sur le statut des personnels ou sur la situation des étudiants. C'est très clair. Elle entend ce qu'il dit sur les valeurs, c'est un jugement personnel, c'est la raison pour laquelle elle a insisté pour que cette question des valeurs apparaisse effectivement dans le plan d'actions. Pour elle ce qui fonde le service public et est inscrit dans le marbre du plan d'action, le sera dans les statuts de Nantes Université. Il s'agit de renforcer l'université et d'en faire l'acteur encore plus incontournable sur le territoire en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation.

M. DELALEU souhaite rappeler en tant que représentant de l'INSERM et élu CNR, les raisons de son engagement et répondre à l'argument concernant les financements par projet. Il a reçu un grand nombre de mails à ce sujet et souhaite rappeler une réalité de ce qu'est la recherche aujourd'hui et les motivations de l'INSERM. Dans le cadre du projet NExT la place de la recherche est beaucoup plus centrale et plus intégrée. Pour qu'un établissement soit attractif aujourd'hui il faut effectivement que la formation et la recherche soient au même niveau. Si on regarde les établissements d'excellence aujourd'hui, il n'y a pas de bonne recherche sans bonne formation et réciproquement et NExT le permettra encore un peu plus. Un deuxième argument : c'est une promesse scientifique considérable. Il rappelle que l'INSERM est fondateur et c'est le seul site sur les 15 sites ou Idex où l'INSERM est impliqué par ailleurs. Ils ont pris ce pari de s'engager à ce niveau-là pour participer à la structuration de l'Université parce qu'il y a une promesse d'hybridation, le modèle de rapprochement entre les écoles et les universités est une promesse majeure mais il y a une hybridation entre les disciplines, entre les métiers, entre les compétences. Il sera possible d'articuler beaucoup plus les compétences du médecin, du chercheur, de l'enseignant, du vétérinaire, de l'ingénieur et cela en recherche en santé, qu'aujourd'hui, c'est la seule équation qui permettra les futures ruptures. Il en est absolument convaincu. Le troisième argument important, c'est que ce projet se fait dans le respect des valeurs de l'université française. C'est un élément supplémentaire pour l'engagement de l'INSERM. Le dernier argument, c'est que l'INSERM fait partie des 4 fondateurs et c'est une position totalement innovante que de participer à la construction et cela fait partie du pari que l'INSERM souhaite absolument relever.

S'agissant de l'argument avancé, sur le fait que NExT consacrait le financement par projet. Il répond qu'il ne faut pas se tromper de cible. Si le modèle de la recherche qui est concurrentiel aujourd'hui, peut être critiqué, il ne faut pas critiquer NExT. On peut toujours améliorer ce modèle de recherche, qui lui, éventuellement, peut être critiquable, mais pas NExT, qui nous donne les moyens d'y répondre. Il ne faut pas se tromper de méthode non plus. Refuser NExT c'est plutôt faire un déni. Pour relever le défi, NExT apporte des solutions, en terme d'organisation, de pilotage de la recherche, en terme de gouvernance, et encore une fois en terme d'interactions qui sont particulièrement prometteuses.

LA PRESIDENTE souligne, l'importance de l'engagement de l'INSERM dans ce projet, le caractère inédit de l'engagement du site nantais. La place de l'INSERM dans ce projet est vraiment exceptionnelle. Elle en profite pour remercier l'INSERM pour leur engagement et leur soutien sans failles depuis le début.

Mme DELMAS évoque la préservation de la dimension publique de la recherche et de l'enseignement supérieur qui est certes réaffirmée et la diversité des formations qui est gage de leur qualité. Cela lui pose toujours problème que l'on distingue entre Masters d'excellence et Masters classiques. Un point de vigilance sur la conception de l'interdisciplinarité, la place devant être faite aux sciences humaines et sociales, plus particulièrement dans un contexte où elles ne sauraient être appréhendées que comme de simples adjuvants aux autres sciences. Elle reconnaît toutefois l'apport financier de NExT 2, les enjeux scientifiques en termes de partenariats, notamment avec le CNRS, dans un contexte alarmant. Elle salue l'effort de concertation dans un temps toutefois, très, voir trop restreint, des collègues siégeant dans les diverses instances et ne peut que souhaiter que cette dynamique soit poursuivie et élargie, en termes de thématiques, de sujets et en termes de périmètres des personnes consultées. Elle salue également les améliorations du projet.

- ▶ la prise en compte de la plupart des interrogations et de propositions d'amendements parmi lesquels notamment, la vie du campus, et l'accès de tous aux connaissances ;
- ▶ Le souci du bien-être des membres de notre université, de notre collectif ;
- ▶ L'équité et l'égalité entre nos différentes composantes, laboratoires de recherche, disciplines, avec toutefois la question concernant les pôles, leur rôle et la place qui sera faite aux composantes dont les UFR ;
- ▶ La place reconnue aux sciences humaines et sociales ;
- ▶ Le lien entre formation et recherche avec cependant une grande interrogation sur la coexistence de différents types de formations, certaines dites d'excellences, d'autres dites classiques ;
- ▶ La préservation d'un service public de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Pour ces différentes raisons elle ne votera pas pour ce projet mais s'abstiendra.

LA PRESIDENTE rebondi sur le point de vigilance concernant la place des sciences humaines et sociales et la crainte qu'elles ne soient que de simples adjuvants aux autres sciences. Elle en est bien consciente et c'est la raison pour laquelle, au-delà de NExT, au-delà de l'Isite, elle a saisi la MSH pour qu'une démarche collective soit menée avec tous les collègues qui le souhaitent, principalement des pôles Humanités et Sociétés, pour réfléchir à l'identification d'un axe structurant, à la coloration SHS, pour notre établissement. Il ne s'agira pas de réduire la recherche à cet axe mais de valoriser aussi la place des SHS dans notre établissement. C'est un élément essentiel pour elle. On prendra le temps d'en discuter avec les collègues, pour faire émerger cet axe. Il n'y aura pas d'enjeu de calendrier, mais le plus tôt sera le mieux. Elle souligne que la parole des SHS sur les enjeux attachés à l'industrie et à la santé est plus importante que jamais, aujourd'hui, dans le contexte actuel. Elle espère que les collègues SHS sauront s'emparer de ces enjeux et de ces questions pour porter leur parole et leur vision sur ce sujet.

M. CLAUTOUR parle en tant que représentant de la liste « Bouge ton campus » mais surtout en tant que représentant de la communauté étudiante. Certains points de ce projet ne leur semblent pas clairs, voire flous. Il a été expliqué que certaines incertitudes soient normales car encore en discussion. Il rappelle qu'ils mettront un point d'honneur à s'assurer que les étudiants puissent conserver une représentativité suffisante dans chaque instance importante aux usagers. Ils seront également vigilants sur le fait que Nouvelle Université ne signifie pas une baisse de l'impartialité entre étudiants, autrement dit, ils croient à une égalité de traitement entre étudiants des différents nouveaux pôles, des différentes filières et plus largement entre tous les étudiants. Cette

nouvelle impulsion doit être l'occasion d'insuffler un réel dynamisme dans la vie des étudiants et créer des synergies et relations entre étudiants de toutes les formations concernées.

A plusieurs reprises, la vie de campus a été évoquée, la mise à disposition de nouveaux services et une connexion des différents campus jusque-là trop indépendants est pour eux une réelle force pour reconnaître des droits à tous les étudiants. Ils sont évidemment plus que d'accord avec ce propos mais il manque de concret et souhaitent s'assurer que des actions et concertations feront suite à ces paroles. Ils seront alors vigilants à ce que l'écriture des statuts de Nantes Université soit datée pour respecter ces principes de légitimité et de représentativité de la parole délibérative des étudiants dans les instances. Cependant, ils croient au bienfait de ce projet pour les étudiants, pour sa formation par la recherche, pour son regroupement de pôles de formation territoriaux, pour son regroupement d'étudiants de formations morcelées et enfin pour sa vocation internationale. Ils voient en ce projet un intérêt pour les étudiants et c'est pourquoi ils soutiendront la présidence, son équipe et le projet NExT 2.

LA PRESIDENTE comprend leur besoin de preuves, totalement légitime. Elle a eu l'occasion d'échanger avec les élus étudiants sur leur positionnement, leur rôle et la manière de reconnaître leur rôle dans Nantes Université et elle est aussi très ouverte à la discussion avec eux, nouveaux élus, au regard de ce qui a été travaillé l'année dernière, de ce qu'ils en pensent, des propositions qu'ils pourraient faire. Elle partage leur dire sur la représentativité des étudiants, qui est un élément essentiel et également leur attachement à la vie de campus, et c'est la raison pour laquelle, elle a nommé, pour la 1ère fois à l'université de Nantes, une vice-présidente vie de campus qui travaille, dès à présent, à l'élaboration des preuves évoquées par M. CLAUTOUR.

M. BERTHON profite des propos de Mme DELMAS pour se joindre aux félicitations à l'équipe présidentielle pour la conduite des débats et échanges dans un temps extrêmement contraint. Arriver à échanger avec l'intégralité des instances sur ce sujet lui semble quelque chose sans précédent, fort de son expérience dans d'autres conseils d'administration dans d'autres universités. Jamais il n'a pu voir une action menée de cette ampleur. Il s'est permis d'échanger avec d'autres collègues d'autres universités et il est clair que l'Université de Nantes est un cas d'exception et que, si le débat mené vient à diffuser plus nationalement, l'université de Nantes pourrait être phare dans la démocratie universitaire.

Mme PENISSON rebondit sur les propos de Christophe BERTHON et sur la méthode mise en place, largement expliquée par A. LECLERC. La consultation des collègues a bien été réelle et on voit une réelle participation de toutes et tous et notamment au regard du nombre d'amendements reçus et retenus. Elle aussi n'a jamais été témoin d'une telle consultation pour l'ensemble des collègues.

M. BOUDIC s'excuse du caractère brutal de son intervention mais Il est à la fois atterré et perplexe de ce qu'il entend. On se félicite de la démocratie, alors que c'est la moindre des choses, que nos assemblées délibèrent, mettent en forme éventuellement des projets, mettent en forme des désaccords. Il y voit malgré tout une forme de début de critique, peut-être des responsables précédents qui n'avaient pas menés ces efforts. Il a lu attentivement le rapport d'Arnaud LECLERC, et il est là encore perplexe. On est un peu enfermé dans une logique de l'amendement qui ne permet pas de remonter aux discussions de principe. Au moment de passer au vote, il n'est pas possible de rester dans une logique d'amendements. Dans la discussion parlementaire, il existe une procédure qui s'appelle la motion d'irrecevabilité, elle permet de fixer à un moment donné la discussion sur les principes. Il aimerait bien avoir cette discussion de principe parce que dans le document il a essayé

d'identifier ce qu'étaient les motivations de ce projet. Il a noté que, dans ces échanges avec les différentes institutions de l'université, le seul moment où la présidence a justifié le projet c'est à la page 66. Il est écrit, concernant la volonté de réinventer l'université : « la présidence constate aujourd'hui que le fonctionnement de l'université est trop centralisé, trop lourd, trop complexe et c'est ici que se trouve l'exigence d'un autre modèle ». Il y a le lien entre les deux. Il continue à ne pas comprendre pourquoi, s'impose comme une nécessité, toutes ces transformations qui lui font penser à une frénésie statutaire. Là encore le rapprochement avec notre classe politique s'impose, qui lorsqu'il lui a été demandé « pourquoi ça va mal ? », la réponse a été « parce qu'il faut changer la constitution ». L'université fait pareille, elle s'occupe des constitutions mais pas du reste. Il ne voit pas en quoi un changement de constitution comme celui qui est proposé permettra de régler tous les problèmes, dont il est pourtant promis la résolution immédiate. En quoi, aujourd'hui les statuts actuels nous interdisent de mener l'égalité Femme/Homme, en quoi, ils interdisent de rentrer dans les objectifs du développement durable ? Si ce mode de fonctionnement est trop centralisé, trop lourd et trop complexe, il note une formule de paradoxe, c'est-à-dire que ce même fonctionnement a pourtant permis à l'université d'être reconnue dans un certain nombre de classements. L'Université est en train probablement de détruire, les raisons, les contextes et les cadres qui ont permis d'accéder à cette situation. Il maintient que l'université est ici dans une situation classique et typique, appelée en sciences politiques, la dépendance au sentier emprunté. C'est-à-dire que des décisions ont été prises avant par d'autres, par forcément les bonnes, mais qui nous enferment maintenant dans des sentiers qu'il vaut mieux poursuivre plutôt que de rebrousser. On n'est pas exactement dans cette situation-là, mais on nous vend le monde des bisounours. Que l'on nous vende le projet éventuellement dans le cadre de ce que suggérait en partie Guy LOUARN, c'est-à-dire qu'il y a une nécessité de création pour accueillir des fonds qui ne sont d'ailleurs pas des fonds supplémentaires contrairement à ce qui est suggéré dans le document. Il y a un moment où les euros de bases manquant, ne sont pas des euros supplémentaires mais des euros alternatifs. Là-dessus aussi il faut être clair sur le vocabulaire. C'est pour tout cela qu'il votera contre, ce qui n'aura aucune incidence puisqu'il y a une majorité qui a été désignée lors des élections et qui porte le projet. Il vérifiera au fur et à mesure la réalité des craintes que les uns et les autres ont exprimées, Il continuera à se battre pour obtenir des postes pérennes et il est persuadé que tout cela ne va faire qu'aggraver les choses existantes.

M. LECLERC répond à Goulven BOUDIC sur le fait qu'il n'y aurait pas de quoi se réjouir de la démocratie en rappelant des faits historiques. Les universités ont été construites sur la collégialité. Nous savons depuis 20, 25 ans que cette collégialité disparaît progressivement des universités par des réformes successives qui construisent une verticalisation du système. La menace qui existe et qui est vraiment singulière et française, c'est la constitution de l'université totalement verticale, c'est-à-dire avec un chef en haut ayant tout pouvoir et très peu de relais et d'interactions à l'intérieur, ce qui n'est pas le cas dans le monde autour de nous. Il y a des travaux de sociologie là-dessus, qui ont montré l'écrasement des étages intermédiaires dans les systèmes universitaires. Aujourd'hui, il s'agit de ramener quelque chose qui existait et qui a été fort dans la construction des universités et qui est très puissant dans les universités à l'étranger, c'est le fait que la communauté existe par des formes d'interactions et pèse sur son destin en lien avec une société, une interface nécessaire avec des acteurs multiples autour avec un besoin de structuration. Il ne faut pas oublier que dans les universités autour de nous dans le reste du monde, il existe des responsables importants et puissants. Un patron d'université en Allemagne ou en Belgique est autrement plus puissant qu'un président d'université en France. Ils ont par contre su trouver des formes d'équilibre avec des formes de collégialités et de démocratie interne. Nous n'avons pas su le faire en France. Bon nombre de chercheurs travaillant sur cette question témoignent partout de l'écroulement des formes d'organisations et de collectifs dans les universités et du désarroi que cela suscite. Il y a un enjeu, on tente quelque chose ici d'original et de singulier, et il faut l'assumer, même si on ne sait pas si ce sera repris par d'autres ou si, au bout du bout, on arrivera à produire autant de résultats qu'espérés, car une des

choses qui l'inquiète aujourd'hui, c'est que les attentes sur les questions démocratiques qui sont considérables puisque cela fait 20 ans qu'elles ne sont pas traitées, sont au-delà de ce que l'on peut faire. C'est pourquoi il faut être prudent et plus optimiste.

LA PRESIDENTE s'élève en faux sur l'affirmation selon laquelle on ne s'occuperait pas du reste. L'investissement de tous, notamment pour affronter la crise sanitaire tout en faisant fonctionner l'établissement est considérable. Elle ne peut pas laisser dire qu'on ne s'occupe pas du reste. Evidemment que l'Université s'empare dès à présent des questions sur l'égalité Femme/Homme, travaille à la création d'une université européenne construite sur les objectifs de développement durable. On le fait déjà et ce sera aussi le cas de Nantes Université à une échelle encore plus forte et différente.

Il n'y a pas de dépendance par rapport à un projet antérieur, mais une conviction sur les raisons d'être de ce projet. C'est la raison pour laquelle elle s'y est engagée dès 2017, comme vice-présidente, qu'elle l'a porté et assumé et maintenant comme Présidente, elle y donne les valeurs auxquelles elle est fondamentalement attachée. Il est évident qu'il faut se battre pour avoir plus de moyens et des postes pérennes, c'est déjà le cas, pour autant, renoncer à l'Isite ne nous donnera pas plus de postes pérennes, c'est une certitude.

M. BROCHARD salue le travail de la mission engagé par Arnaud LECLERC et il est agréablement surpris par le détail, les échanges et la transparence du rapport qu'il a trouvé très intéressant, de même que la synthèse faite par Arnaud LECLERC qui, pour lui, reflète bien les échanges qu'il a pu avoir et ce qui ressort du rapport. Il trouve un grand intérêt dans la méthode utilisée et espère que lors de la discussion pour les statuts, il y aura une méthode équivalente. Le point positif c'est que parmi les nombreux amendements proposés, certains ont été retenus, parfois sous une forme différente que celle qu'il souhaitait, mais ils apparaissent, notamment sur le respect des compétences des composantes, sur la participation des organisations syndicales sur la conférence RH. Sur le fond, pour lui ce n'est pas le même projet que NExT 1 qui comportait un certain nombre de points bloquants, notamment sur la place de l'École Centrale, qui, pour le SNPTES, n'était pas acceptable. Le projet a été modifié et leur position a varié par rapport au projet initial. Maintenant, ce n'est pas pour autant qu'ils donnent un blanc-seing à ce projet et ils attendent les détails pour lever les inquiétudes soulevées par les collègues précédemment et qu'ils partagent. Le SNPTES sera très vigilant sur les réorganisations, notamment pour le personnel BIATSS puisque l'installation des pôles va demander une restructuration des services très importante et cela inquiète fortement les personnels BIATSS, sur la manière de faire et le résultat. C'est pourquoi vis-à-vis de ce projet et dans l'attente de précisions quant aux statuts, le SNPTES s'abstiendra.

Mme DAVID pense que le travail de la mission de démocratie fait sur la présentation de la position des collègues et des étudiants lui semble discutable car elle laisse penser qu'elle n'a pas trouvé, ou pas pris en compte, celles et ceux qui sont contre le projet, non pas parce qu'ils ont peur ou ont des doutes mais par conviction et aussi par leur connaissance et leur expertise de l'université. La présentation laisse penser que ceux qui ne sont pas enthousiastes sont ceux qui ont des doutes et des peurs et que ces doutes et ces peurs doivent être levés et elle l'entend comme une façon de dire que lorsque tout leur aura été expliqué et qu'ils seront bien rassurés, ils seront pour le projet, ce dont elle doute. Au contraire, elle croit que ceux qui sont opposés au projet ne sont pas spécialement peureux et mal comprenant. Pour la liste Ensemble qu'elle représente, elle défend le service public d'enseignement supérieur et de recherche qui n'est pas un concept désuet mais au contraire un principe collectif, moral et pratique dont, lui semble-t-il, le sens a été réhabilité récemment par la pandémie et par la crise économique et sociale qui en résulte. Elle pense que l'université doit permettre le progrès vers l'égalité dans l'accès aux connaissances et la construction et la confrontation de ses connaissances. Cela ne peut se faire

qu'en améliorant les conditions de travail des collègues. Hors, il se trouve que nos collègues sont épuisés, déjà avant l'épidémie. Leur sens du service public les conduits à prendre sur eux, le surtravail, les contraintes, le stress, voir le mal être profond qui en résulte. Après analyse du projet, mal nommé NExT 2, les instances de représentation des personnels, c'est-à-dire le CTE et le CHSCT se sont prononcés contre. Sur quoi cela alerte ? Sur des difficultés qu'elle ne détaillera pas, les syndicats ont produits différentes analyses mais la position tenue pour ensemble et notamment les élus ensemble CR et CFVU, est que le projet porte une dégradation à venir du service public de recherche et d'enseignement. Il porte une augmentation des inégalités entre les étudiants, entre les personnels, notamment entre précaires, amenés à être plus nombreux que les titulaires, mais aussi entre les pôles, les composantes et les services. Tout cela porte aussi une dégradation à venir des conditions de travail et une dégradation supplémentaire des conditions d'étude. C'est pourquoi Ensemble votera contre le projet et réaffirme leur attachement à notre université commune et notre détermination à servir le service public.

M. LECLERC répond que la mission démocratie avait pour but dans cet exercice d'établir les diagnostics partagés entre les acteurs, les arguments pour et contre et il note que les débats ont été très constructifs, y compris lorsqu'il s'agissait clairement d'opposants. Ils ont fait des remarques aussi très positives sur le projet tout en s'opposant très frontalement sur d'autres. Le travail du rapport ne vise pas à établir le rapport politique dans l'établissement, mais à mettre les arguments et interrogations de tous au milieu de la table, ensuite le rapport politique, ce sont les administrateurs qui l'établiront à travers leur vote.

LA PRESIDENTE sait bien que les collègues sont épuisés, et l'étaient déjà avant cette crise sanitaire qui n'a fait qu'aggraver la situation. NExT, Nantes Université n'en sont pas à l'origine, et renoncer n'y changera rien, si ce n'est se priver des fonds pour développer un certain nombre d'actions. Elle pense que personne ne peut revendiquer le monopole de la défense des collègues et des étudiants. Elle espère, et est convaincue, que c'est une cause partagée et commune. C'est en tout cas le cœur de son engagement et la raison pour laquelle elle est à cette place aujourd'hui.

Mme HOUEL en tant que représentante de la Région, soutient le projet mais souhaite faire quelques remarques. Elle redit son admiration pour la qualité des échanges et non seulement pour tout l'exercice diplomatique mené par Arnaud LECLERC mais ce temps d'échange où chacun peut donner sa position et être entendu de tous. Elle rappelle que c'est un projet qui s'inscrit dans le temps long et on a parfois tendance à vouloir aller vite et c'est une erreur. Ce temps long permet la maturation des projets. Pour avoir siégée au conseil d'administration de l'UBL, elle est tombée de sa chaise. Elle affirme que ce projet n'a strictement rien à voir avec celui de l'UBL.

Elle entend aussi les inquiétudes. Notre Région a un problème sur la dotation pour charges de service public. C'est une région dynamique sur le plan démographique et c'est une chance d'avoir des jeunes même si cela peut être une contrainte, il faut regarder l'aspect positif. Il y a effectivement un problème au niveau des dotations qui restent équivalentes face à une charge qui augmente. C'est un sujet sur lequel, elle a échangé avec la ministre, sans succès pour le moment, mais c'est un sujet qui est porté au plus haut niveau du Conseil Régional et en particulier par sa Présidente.

l'Isite NExT n'est pas exclusif, dans le sens exclusion. Si elle s'en réfère à la visibilité qu'elle a sur l'ensemble du territoire, il y a des forces ailleurs qu'à Nantes. A Angers il y a le végétal, au Mans, l'acoustique. Le soutien à l'Isite NExT n'est pas exclusif du soutien aux autres domaines.

S'agissant de l'accès des jeunes à l'enseignement supérieur, point très important, dans notre schéma enseignement supérieur ce sera un des axes très important. Comment les jeunes ruraux peuvent accéder à cet enseignement, parce qu'on ouvre le champ des possibles.

Par rapport au domaine d'excellence, elle a été interpellée en entendant les administrateurs et elle utiliserait plutôt le mot domaine de pointe, parce qu'il y a forcément des domaines où l'on est plus pointu que d'autres, effectivement la santé du futur, l'industrie du futur mais sans notion de hiérarchie. A l'image d'une pyramide, chacun à sa place, la base est solide et c'est la base qui fait que la pointe peut être pointue. Cela donne une stabilité et permet de faire avancer collectivement les projets.

Elle a la conviction que ce projet est important pour le territoire car il fait avancer l'ensemble de l'université. La Région a vraiment besoin d'une université forte à Nantes, pour former les jeunes dans ce monde d'aujourd'hui mouvant et qui sont les premiers percutés par la crise.

M. LIGNEREUX souhaite évoquer un mot essentiel, au cœur du projet tel que la Présidente vient de le présenter, c'est le mot confiance. C'est un mot auquel il attache beaucoup d'importance, notamment depuis le 16 mars où l'on est rentré dans une société du soupçon, où l'on se défie les uns les autres et où l'on accorde à autrui une dimension de danger ou d'indifférence. Ce qui est central dans ce projet, au-delà des valeurs de défense du service public, de la connaissance, de l'éducation ouverte pour toutes et tous, il y a cette idée que les acteurs de l'université sont des acteurs responsables pour lesquels l'équité, la responsabilité, le partage et la confiance que l'on s'accorde les uns les autres est essentiel. C'est une des raisons pour lesquelles il lui semble important de soutenir une université en mouvement, qui se transforme mais qui conserve comme socle de cette transformation, comme espace de légitimité, la confiance qu'elle s'accorde à elle-même. Cette dimension positive du projet, dans un moment où nous sommes submergés par le rétrécissement de nos horizons, c'est ce dont l'université de Nantes a besoin.

Les dernières interventions, d'après **M. CORREARD** incitent à prendre un peu de recul. Pour lui, il est possible de voter résolument pour ce projet tout en ayant des perplexités ou des scrupules qui ne doivent pas se traduire par une paralysie. Il est temps d'avancer pour ouvrir d'autres perspectives par la suite. Il y a un travail énorme qui a été fait entre NExT 1 et NExT 2, notamment un point frappant de ce projet c'est qu'il est à la fois tout à fait faisable et il fait sens.

Quand on regarde à l'échelle nationale les grands projets passés qui n'ont pas été réalisés, sans doute parce qu'ils n'étaient pas réalisables, au contraire de celui-ci qui se joue à l'échelle d'un territoire et rapprocherait des grands acteurs dans l'enseignements supérieur. Ce faisant, à l'échelle de quelques décennies ce serait un moment historique. Les avantages du rapprochement avec des acteurs comme l'Ecole Centrale, les acteurs de la recherche comme l'INSERM, mais aussi les Beaux-Arts et l'architecture qui rentreraient dans le paysage universitaire sont vraiment considérables, en terme d'internationalisation, de visibilité, d'intégration et on ne peut pas encore mesurer aujourd'hui toutes les perspectives que cela ouvrira plus tard. Si on réfléchit aussi en terme social, de formation, sur notre territoire et si on veut une société intégratrice et pas une société à étage ou inégalitaire, il faut un enseignement supérieur intégré et en particulier remédier à la scission historique entre les acteurs différents, les grandes écoles et les universités.

Mme CARPY souligne l'opportunité historique de construire ce nouveau modèle d'université en lien étroit avec le tissu économique et social du territoire. Il lui paraît important de voir apparaître dans le texte amendé, l'ensemble des acteurs du territoire car la diversité de ce panel fait écho à la pluridisciplinarité de notre université, ses missions de service public dans les enjeux de transformation et de développement du territoire et ce à tout point de vue, afin de mener à bien cette ambition de ce nouveau modèle qui se construit au niveau de 4 pôles forts et il semble que ce niveau hiérarchique soit pertinent pour discuter des offres de formation toujours dans le respect des compétences des composantes. Le pôle serait un catalyseur, un incubateur qui

permettrait de faire des offres de formations communes et s'agissant du lien formation recherche, la base d'un dialogue fort entre les unités de recherche et les composantes. Il est important d'avoir un pilotage collégial et de développer l'interdisciplinarité. Dans le rôle du pôle, en contribuant à la structuration de la recherche et dans le respect des compétences des unités de recherche, il pourrait y avoir des décisions qui seraient prises en proximité et les moyens apportés par NExT permettraient d'assurer, au niveau de chaque pôle, une répartition équilibrée des moyens humains et financiers alloués entre les composantes et les unités de recherche. Cela apparaît clairement dans l'amendement de la nouvelle proposition. Pour conclure ce principe de subsidiarité permettrait d'établir une connexion entre la prise de décision de proximité et sa mise en œuvre au niveau de chaque pôle. C'est un point fort basé sur la confiance.

Mme PENISSON parle au nom des deux représentants du monde socio-économique, Madame DANIELI dont elle a procuration et Monsieur Xavier TOSTIVINT qui a donné procuration à M. BERTHON. Le vote du plan d'action NExT 2 est une étape essentielle pour la future université et la réussite de l'Isite. Les entreprises de la région sont particulièrement dynamiques et leurs attentes sont nombreuses sur le plan de la formation, de l'emploi, de la recherche et de l'innovation. Elles souhaitent que les collaborations avec l'université soient renforcées. Le monde socio-économique voit dans la structuration de tous les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche autour des axes « industrie du futur » et « santé du futur » une véritable opportunité pour le territoire en faisant de Nantes Université un acteur incontournable de son évolution. Le projet d'Isite NExT 2 est un projet fondamental pour le développement économique. Il faut saisir cette chance et collectivement prendre notre destin en main. C'est pourquoi ils apportent leur plein et entier soutien au plan d'action NExT 2.

M. BUTEAUD souligne la qualité du document de la mission démocratie qui lui a permis de se faire un avis sur des dossiers difficiles à maîtriser, de voir qu'un certain nombre de collègues n'adhèrent pas à ce projet, même si ils en avaient déjà connaissance en proximité. Il constate que dans les différents organes, CHSCT, CTE, etc, les avis n'étaient pas partagés, mais parfois contre. Il ne cache pas que, pour lui, aujourd'hui, à la lecture du document, le voter c'est un peu comme signer un contrat où pleins de zones seraient encore blanches. Il est plus que perplexe et du coup il revient au mot confiance. A titre personnel, la présidente a bien sûr son entière confiance, mais sur l'établissement c'est une autre histoire. Souscrire dans des appels à projets qui pour lui vont bientôt s'appeler des appels d'offre, il laisse imaginer, pour un service public ce que cela peut représenter. Pour lui c'est un grand danger pour la mission de service public de l'établissement. Pour rejoindre M. BOUDIC sur le fait qu'il ne faut pas se féliciter que la démocratie existe, il faut au contraire faire en sorte qu'elle perdure. Il votera contre car il estime que la pérennité n'y est pas, et le compte n'y est pas encore et il sera extrêmement vigilant sur les prochaines rédactions et compte sur la Présidente pour le faire changer d'avis.

Sur le fait qu'il n'y ait pas d'unanimité sur le projet, **LA PRESIDENTE** trouve cela tout à fait normal et bien légitime sur un projet de cette nature. Une opposition peut être constructive.

Mme SAMI, au nom d' Ensemble, rappelle qu'ils ont toujours été pour le rapprochement entre les écoles et l'université, mais pas n'importe comment. Ils considèrent qu'il est possible de travailler ensemble sans pour autant perdre son âme. Pour rappel, l'histoire de l'UBL, la présentation qui en avait été faite et les perspectives formidables annoncées, et ce que cela a donné. A l'époque ils avaient déjà rappelé qu'il n'y avait pas besoin d'une superstructure pour travailler ensemble et le répètent aujourd'hui pour cet établissement expérimental. Il est possible de travailler ensemble avec le CHU, l'INSERM, toutes les écoles de la métropole, voire plus, en créant des associations comme c'est déjà le cas avec le CHU et l'INSERM.

Ensemble avait déjà dit à l'époque de la création de l'UBL, que tout ce qui est proposé et fait en dehors de l'adhésion des personnels, sans la base, est forcément voué à l'échec. Pour pouvoir construire quelque chose de solide, il faut que la base soit solide. Si on veut que le travail fait ensemble puisse aboutir de façon constructive, il faut l'adhésion de la base. Cela a manqué pour NExT 1, qui a été construit sans l'avis de la commission recherche. Un effort a été fait pour NExT 2. Il faut poser la question à tout le personnel pour savoir s'ils ont besoin et envie d'une nouvelle structure. Aujourd'hui on nous dit pas de Nouvelle Université sans Isite et pas d'Isite, pas d'argent, pour elle c'est du chantage. Un projet aussi important soit-il, ne peut valoir le coût d'un saut dans le vide, ni de faire sauter les garde-fous.

elle conclut sur une remarque d'Arnaud LECLERC qui s'étonnait d'un certain nombre de choses débattues, mais peu se sont posés la question de savoir ce que nous allons faire avec nos nouveaux partenaires. Elle pense qu'avec les expériences passées, UBL, NExT 1, les gens ont acquis la conviction que finalement tout ceci est voué à l'échec, et que, de toute façon, cela ne se fera pas. Elle pense au contraire que cela se fera, et, malheureusement la seule perdante sera l'université de Nantes. Les conditions pour l'Ecole centrale sont des conditions en or, ils peuvent en sortir quand ils le veulent, ils conservent la gestion de leur personnel, de leur salaire. Ils peuvent négocier directement avec le Ministère. Pour tout cela elle votera contre.

LA PRESIDENTE ne pense pas que l'on puisse dire que ce soit un projet caché, alors que Mme SAMI dit elle-même que c'est le premier point. Elle a toujours assumé, dans toutes ses fonctions, que l'Isite était un accélérateur pour le projet Nouvelle Université et que c'était bien là le cœur du projet. Effectivement elle pense qu'il y a une base solide avec les écoles, c'est tout ce qui est déjà fait ensemble, on est déjà associé avec l'Ecole Centrale, avec l'école des beaux-arts, un partenariat avec l'école d'architecture, mais précisément on ne change pas le modèle. Si on continue comme cela, on pérennise la distinction franco-française / Université-école. Pour elle c'est l'un des enjeux du projet.

Sur le lien entre l'Isite et Nantes Université, il n'y a pas de chantage, c'est un constat. Il est critiquable, mais le fait est que c'est le principe de base des Isites, il y a un volet académique et un volet gouvernance. Le volet gouvernance c'est la création d'un établissement expérimental. Quoiqu'on en dise, c'est une réalité et en aucun cas un chantage. C'est simplement une explication de notre situation. Elle entend le propos sur un projet imposé, c'est pourtant un projet qui figurait dans sa profession de foi sans ambiguïté. Les administrateurs ont déjà débattu sur le sujet, c'est aujourd'hui la 2^{ème} séquence consacré à ce projet. Le plan d'action a pu être amendé par tous ceux qui le souhaitaient. Elle ne pense pas que l'on puisse parler d'imposer un projet alors qu'il va être soumis au vote. Si elle était la seule à décider du projet, ce serait un projet imposé, alors que là, ce sont les administrateurs qui vont décider. Il lui paraît important de rappeler l'enjeu de la démocratie représentative.

M. BERTHON explique pourquoi il va voter pour. La première raison à titre personnel, car il est très enthousiaste à l'idée de ce projet, dès les premiers échanges avec le Président LABOUX. Pour lui c'est une opportunité exceptionnelle. Aujourd'hui l'évolution que prend ce projet ne laisse aucun doute sur son succès dans un temps relativement court. Le rapprochement entre l'Université et les écoles ce n'est pas perdre son âme, au contraire c'est gagner en visibilité.

La deuxième raison, c'est qu'il est un membre élu comme tous les membres NUD. Sa liste représente beaucoup de collègues favorables au projet. Certains collègues ont des interrogations sur ce projet mais veulent en voir le succès. Pour ces collègues qui, à travers les zones blanches, ont accordé leur confiance pour la construction de ce projet dans son intégralité, il votera pour.

LA PRESIDENTE se fait le relai de Monsieur ROUSSEL, vice-Président de Nantes métropole Retenu en conseil métropolitain ce matin et qui souhaite porter ce message à la connaissance des administrateurs :

« Le plan d'action NExT 2 porté par l'Université, le CHU, l'INSERM et l'Ecole Centrale, témoigne de leur véritable détermination à proposer une transformation durable du modèle de l'enseignement supérieur et de la recherche sur notre territoire. L'Ecole des Beaux-Art, l'Ecole d'Architecture, l'IRT Jules Verne, l'INRAe, l'ICO et ONIRIS s'inscrivent également dans cette remarquable dynamique collective. Nantes Métropole soutient cette initiative depuis ces débuts, avec la conviction que la réunion des forces telle qu'elle est proposée est un gage de progrès et d'équité. De plus, cette structuration nouvelle répondra mieux demain aux attentes des étudiants et du monde socio-économique. Elle participe pleinement au développement et à l'attractivité de notre territoire. Il n'y a pas de grande métropole sans grande université. Le vote du plan d'action est une nouvelle étape essentielle qui précède le vote des statuts de la Nouvelle Université et nous le souhaitons la pérennisation du label Isite. »

Le conseil d'administration approuve avec 20 voix pour, 10 voix contre et 3 abstentions, le plan d'actions NExT 2.

Fin de la séance à 9h50.

